

Le Petit Confiné

N° 2 / Mai 2020

Concentré gratuit d'informations



En Mai, fais (presque!) ce qu'il te plaît !

EDITO

Déconfinés, délivrés... oui, enfin peut-être... L'heure du grand déconfinement est arrivée. Nous avons décroché la précieuse couleur de l'espoir. Nous sommes désormais les grands maîtres du jeu du déconfinement mais la vraie liberté, elle, ne sera pas pour tout de suite et l'on va devoir sortir masqué alors même que le carnaval n'a pas eu lieu. Il est l'heure aussi de se tourner vers Demain avec pragmatisme mais sans alarmisme. Seule la boule de cristal est réservée aux voyants ou tout du moins à ceux qui prétendent l'être et non aux scientifiques qui jouent imprudemment sur les peurs sans pour autant apporter la preuve irréfutable que ce qu'ils avancent est la bonne équation. J'inviterai ces personnes-là à faire preuve d'humilité et de pondération car ce virus reste la grande inconnue et rien ne prouve qu'il ne pliera pas bagage avant la période estivale. Nos premières lignes (personnel soignant, aides à domicile, éboueurs, caissiers, commerçants, agriculteurs, policiers, pompiers, gendarmes...) n'ont pas envie d'entendre des prédictions à l'emporte-pièce, sans consistance et nourrir de noirceur leurs esprits fatigués et fragilisés tandis que nos restaurateurs, cafetiers et hôteliers veulent à nouveau pouvoir nous offrir ce cadeau inestimable que nous n'avons pas toujours su apprécier à sa juste valeur : celui du lien social dénoué depuis deux mois.

Alors mes amis, restons, certes, sur le qui-vive, mais donnons-nous le droit de nous rouvrir à la vie qui a suspendu ses heures folles et lui offrir un nouvel éclat.

Véronique David
(dé)confineuse optimiste

BILLET D'HUMEUR

« Une peur humaine et pleine de bon sens »

En 20 ans de carrière, je n'ai rien vu de plus affligeant et révoltant que tous ces mensonges et cela, en tant que maman, professeur et être humain tout court ... Depuis un certain discours du 24 avril, je ne dors plus....J'ai sûrement rêvé d'une décision rassurante et claire....Difficile d'y croire , il y a pire que le virus.... Chaque décision est de pire en pire, c'est hallucinant ! C'est complètement irréaliste de penser que l'on puisse demander tout ce protocole à nos adolescents et nos enfants pour reprendre l'école au nom de la survie de l'économie. Oui j'ai peur et je n'ai pas honte car ma peur est humaine et pleine de bon sens...mais je suis surtout en colère car je ne comprends pas que l'on puisse se laisser faire et continuer à obéir, voire mieux : on continue à chercher des solutions à la place de nos autorités ! Comment peut-on accepter cette irresponsabilité ? Se mettre tous en danger sous prétexte de sauver l'économie, c'est faux.... ouvrir les établissements scolaires maintenant revient à nous mettre tous en danger, les scientifiques l'ont déconseillé....C'est maintenant en étant prudent que l'on pourrait aider à la reprise de l'économie de façon durable et réelle, pour construire une rentrée réfléchie en septembre et permettre au tourisme de pouvoir trouver des solutions cet été. Chacun fait ce qu'il peut mais certains choix sont importants. En tant que prof, nous avons mis en place un autre moyen d'enseigner. Certains y voient aussi du positif, cela a obligé certains ados à être autonomes comme jamais on aurait cru cela possible... Certains ont découvert tout le travail et l'investissement des enseignants....même si nous refusons de nous mettre en danger ainsi que nos proches et nos élèves, nous trouverons des solutions pour remédier aux manques dans les apprentissages comme nous l'avons toujours fait. Toujours est-il que je ne vois pas comment je peux à la fois enseigner en classe et continuer de façon virtuelle pour tous les autres... Impossible ! Les parents doivent savoir que c'est de la garderie qu'on leur propose et dans de telles conditions, qu'il est complètement surréaliste de penser que c'est réalisable. Qui pense à ces enfants qui ne songent qu'à une chose : revoir leur camarades et jouer ensemble ?? Et personne n'ose le dire.... Alors tout ça pour de la garderie ?? Ce n'est pas mon métier et inutile de dépenser alors autant d'énergie et de temps pour adapter en urgence nos établissements, il y a d'autres moyens d'organiser des garderies et bien d'autres mesures à réfléchir ... Il nous

faut travailler pour mettre en place des dirigeants qui ne se laissent pas mener par leurs propres intérêts. Quelle image donnons-nous à nos enfants en acceptant ainsi ces revirements ?...Comment osent-ils nous renvoyer toute responsabilité ??? Quand va-t-on avoir le courage de refuser, de se mettre d'accord pour trouver autre chose et construire un autre monde respectueux de tous ? Prenez bien soin de vous, on rêverait de pouvoir vivre normalement mais il faut être patient... C'est aussi ça le vrai courage !

Une maman professeure de collège inquiète et en colère

TRIBUNES LIBRES

L'heure du bilan approche...

Nous nous souvenons, toutes et tous, des actions conduites fin 2019 par les professionnels de santé des urgences des hôpitaux... Dans mes colonnes FB je réagissais, scandalisé, à la réponse du gouvernement, une réaction intitulée « Plan gouvernemental de Santé : toujours l'attente d'une réponse à la hauteur des enjeux ! Ce début 2020, nous traversons une dramatique crise sanitaire. Les mêmes professionnels de santé se sont retrouvés en première ligne, souffrant du manque de moyens. Je leur rends hommage et souhaite à nouveau publier dans « Le Petit Confiné » le contenu de ma réaction d'alors : « Plan gouvernemental de santé, toujours l'attente d'une réponse à la hauteur des enjeux ! » Les mesures annoncées par la ministre de la Santé afin d'apaiser les tensions au sein des services d'urgences du pays sont incomplètes et en décalage avec la réalité que l'on peut constater sur le terrain. En effet, les 250 millions d'euros par an pour les urgences constituent une goutte d'eau dans l'océan. D'autant qu'il s'agit de crédits qui seront puisés dans le budget et non pas d'un supplément. Aucune annonce sur l'augmentation des effectifs du personnel soignant, rien non plus sur l'augmentation du nombre de lits d'hospitalisation, les deux problématiques majeures de la crise au sein des services d'urgence. Madame Buzyn a présenté des mesures qui ont déjà été mises en application depuis plusieurs années dans de nombreux hôpitaux et/ou EHPAD telles que de la téléconsultation, des admissions directes en service de gériatrie, la concertation pour trouver des lits disponibles pour les urgences... Cela ne peut suffire. L'ex ministre de la Santé voulait que les médecins libéraux participent davantage

mais c'est déjà le cas et les créations de maisons médicales de garde doivent être encouragées et accompagnées dans leur financement. Mais, cela ne peut constituer le seul renfort en compétences alors que les généralistes sont déjà surchargés. Prenons garde à ce que cela n'amène pas à la réduction du cœur de métier de médecins proximité : consultations au cabinet, visites à domicile pour les personnes fragiles (âgées, handicapées, et à mobilité réduite) et visites dans les EHPAD.

Toutes ces annonces ne seront que la poudre de perlimpinpin tant que l'on maintiendra des restrictions budgétaires et que l'on ne mettra pas d'argent sur la table pour engager du personnel soignant et ouvrir des lits dans les services hospitaliers.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? L'heure du bilan approche... Merci chers lecteurs de notre « Petit Confiné » d'accepter ce retour en arrière, j'y tenais, Vifs remerciements renouvelés à tous les personnels soignants !

Jean-Louis Matéos

« A l'Etat maintenant de tenir ses engagements »

La stratégie de déconfinement annoncée par le Premier Ministre est nécessaire. Dans le respect des contraintes sanitaires, la relance de notre économie est indispensable afin de limiter la crise économique et sociale à venir. L'adaptation de la stratégie nationale en fonction des territoires va également dans le bon sens.

L'Etat doit s'appuyer sur les collectivités locales pour définir les modalités d'application les plus adéquates répondant à la situation spécifique de chaque territoire.

A l'Etat maintenant de tenir ses engagements en terme de tests de dépistage et de masques.

C'est en unissant et en coordonnant les forces de chaque acteur étatique, local, économique, associatif de notre pays et en nous appuyant sur le civisme de nos concitoyens, que nous vaincrons cette épidémie.

Jean-Louis Matéos

Nos députés, relais du territoire

Notre pays connaît une crise sanitaire inédite. Cette crise ne pouvait être anticipée ni dans sa survenue, ni dans ses conséquences.

Pour faire face à cette crise sans précédent, des mesures sanitaires, économiques et sociales, d'une ampleur inégalée depuis la Seconde Guerre mondiale, ont été prises.

Dès l'annonce du confinement, le Gouvernement et les députés ont travaillé sans discontinuer.

L'intérêt national a prévalu dans chaque mesure adoptée. Nous avons travaillé pour préparer la sortie de cette période mais aussi pour gérer le présent, n'en déplaie à ceux qui en font un instrument politique.

D'un point de vue économique, nous avons mis en oeuvre de nombreuses mesures permettant de protéger d'abord la santé des Français et en même temps notre système économique et productif.

L'objectif prioritaire est d'éviter les licenciements et les fermetures d'entreprises : prêt garanti par l'État ; chômage partiel systématique ; report de charges et délais de paiement, d'échéances sociales et/ou fiscales ; aide de 1500 € avec un fonds de solidarité pour les indépendants, micro-entrepreneurs et professions libérales ; plan de soutien aux entreprises exportatrices ; report de paiement de loyers et factures possibles pour les PME ; prime exceptionnelle pour les agents des 3 fonctions publiques qui ont continué de travailler.

Par ailleurs, des mesures sociales et des aides exceptionnelles aux familles modestes ont été adoptées.

Pour leur permettre de faire face à la crise sanitaire, une aide exceptionnelle de 150 euros, majorée de 100 euros par enfant, sera versée dès le 15 mai 2020 sans délai.

Seront concernés les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS), et les foyers éligibles aux Aides au logement (APL). Nous avons aussi maintenu les prestations sociales, les hébergements d'urgence ou encore l'aide exceptionnelle de solidarité.

Ces mesures concernent 4 millions de ménages pour un budget total de 900 millions d'euros.

Nous n'avons pas oublié la situation difficile de certains étudiants. Les résidences universitaires gérées par les Centres régionaux des oeuvres universitaires (Crous) restent ouvertes. Les bourses du Crous sont maintenues. Pour les étudiants qui avaient un job étudiant ou un stage gratifié dont ils dépendaient pour subvenir à leurs besoins, pour les auto-entrepreneurs et salariés, ils pourront compter sur le soutien financier de l'Etat lorsqu'ils ne bénéficient pas déjà des dispositifs transversaux mis en œuvre par le Gouvernement : chômage partiel ou aide aux auto-entrepreneurs notamment. De plus, il nous faut saluer l'ensemble du travail effectué avec la préfecture et les services de l'Etat pour adapter toutes ces mesures localement et faire remonter les besoins du territoire. Ce travail est mené avec les collectivités territoriales, les maires mais aussi les chambres consulaires, les représentants des différentes branches économiques et les experts-comptables. Travail en coulisse auquel nous participons activement et qui n'est pas toujours médiatisé bien qu'il soit efficace et nécessaire pour répondre aux défis que nous impose cette crise. Plus que jamais, nous nous faisons le relais du territoire et des Lot-et-Garonnais, tant au Parlement qu'auprès des Ministres.

Nous n'oublions pas tous les bénévoles et acteurs locaux qui ont oeuvré à leur échelle pour faire naître une chaîne de solidarité. Chaque initiative locale, aussi infime soit-elle, compte. Chaque initiative comptera pour permettre à notre société de faire face à cette crise.

Michel Lauzzana, Député de la 1ère Circonscription de Lot-et-Garonne

Alexandre Freschi, Député de la 2ème Circonscription de Lot-et-Garonne

Olivier Damaisin, Député de la 3ème Circonscription de Lot-et-Garonne

Mémoiredeconfinement

Photographies, vidéos, dessins ou textes... les archives départementales vous invitent à témoigner de cette période inédite.

Vos contributions sont à adresser à : archives@lotetgaronne.fr

Informations complémentaires sur le www.lotetgaronne.fr

SANTE

A la suite de la déclaration du premier ministre ce jour, le cabinet *Cassagne Naturo*, situé 120 bis, boulevard Edouard Lacour, sera à nouveau ouvert **à compter du 11 mai prochain**.

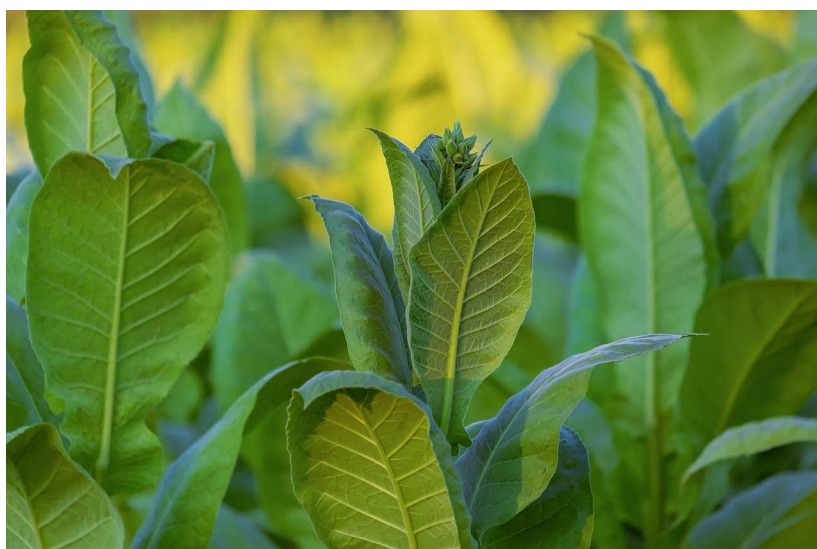
Jonathan Cassagne, thérapeute, rappelle les règles d'hygiène qui sont appliquées depuis l'ouverture de son cabinet: « *Je me lave les mains toutes les heures. Je me lave les mains avant et après chaque soin. La table et la chaise de massage sont composées de têtère avec des protections jetables. Entre chaque client, les serviettes sont changées. La table et les têtères sont désinfectées. L'iridoscope et les poignées de portes sont également désinfectées* ».

Règles concernant l'épidémie de Covid-19

« *Je vous demanderai de venir au cabinet équipé de votre propre masque, sans quoi, je ne pourrais pas vous recevoir*, prévient le thérapeute. *Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition afin de vous désinfecter les mains en début et fin de rendez vous. Je serais moi-même équipé d'un masque pour vous recevoir* ».

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en ligne sur www.cassagne-naturo.fr ou par téléphone au 06 43 47 42 47.

Et si vous mangiez de la nicotine ?



La nicotine ne serait-elle pas qu'une ennemie qui ne nous vaudrait pas que du bien ? Dans son article intitulé « la revanche du tabac » en date du 25 avril dernier, Rodolphe Bacquet, rédacteur en chef de la revue *Alternatif Bien-Être* rappelle que ce n'est pas la molécule elle-même qui occasionne tous ces méfaits

sur le corps mais la fabrication industrielle qui a dénaturé le tabac, une plante médicinale cultivée par les amérindiens, appartenant à la famille des solanacées. C'est Louis-Nicolas Vauquelin, un pharmacien, qui découvrira cette molécule, au début du XIXe siècle mais celle-ci devra son nom à un importateur du tabac au XVIe siècle, un certain Jean... Nicot.

La nicotine (et non pas la cigarette industrielle, celle qui tue!) présenterait des vertus protectrices contre le covid-19 et, bonne nouvelle, elle se retrouve dans nos assiettes ! Les aliments les plus riches en solanacées sont les tomates et les poivrons mais les aubergines, les pommes de terre et les piments* en contiennent également ! La nicotine est également présente en quantité plus importante dans les feuilles de thé vert et noir¹.

*une consommation excessive augmenterait la perméabilité de l'intestin grêle.

¹ SIEGMUND B, Leitner E, Pfannhauser et al., W. *Determination of the nicotine content of various edible nightshades (Solanaceae) and their products and estimation of the associated dietary nicotine intake*, 1999 Aug, J Agric Food Chem.; 47(8):3113–20.

La quercétine, un micro-nutriment anti-covid ?



Antivirale¹, bronchodilatateur naturel, précieux contre l'inflammation des poumons², la quercétine, issue de la famille des flavonoïdes possède des vertus anti-inflammatoire, antioxydantes et antiallergiques.

« *La quercétine a de bonnes chances de fonctionner, non seulement pour prévenir mais pour guérir le coronavirus* », a expliqué le Docteur Michel Chrétien à la télévision canadienne³. « *La quercétine coûte seulement 1,50 \$ par jour, alors que les nouveaux antiviraux coûtent 1 000 \$ par jour* », a rappelé le virologue. Cette substance que l'on retrouve dans les câpres (la plus grosse quantité), les oignons rouges, les haricots jaunes et verts, l'ail, les pommes, les cerises, les baies (bleuets, groseilles, canneberge, myrtilles, mûres, cassis), les agrumes (orange,

citron pamplemousse), les épinards, les brocolis, le chou frisé, les poivrons, les tomates, le cacao, l'aneth, le thé vert le raisin, le vin rouge, le thé, l'huile d'olive... est 100 % naturelle, ce qui explique que l'industrie pharmaceutique ne peut la breveter, au même titre que la propolis qui est aussi un antiviral naturel.

¹ <https://www.longdom.org/quercetin-a-promising-treatment-for-the-common-cold>

² <https://bmjopenrespres.bmj.com/content/7/1/e000392>

³ <https://www.youtube.com/watch?v=795GrZUgQww&app=desktop>

Espace Psycho-santé Floréal : à fleur de...mots

L'espace psycho-santé Floréal situé 141, avenue Jean Jaurès à Agen rouvre ses portes ! Les règles sanitaires en vigueur seront adoptées de la manière suivante : fréquente désinfection des locaux et notamment des surfaces susceptibles de favoriser les transmissions manuportées (poignées de portes, tables, objets manipulés etc.). Les activités passées d'infirmière de Pascale Soria et de microbiologiste de Jacques Boislève leur donnent toutes les compétences nécessaires pour assurer de manière professionnelle l'hygiène garantissant la sécurité de toutes les personnes passant dans leurs locaux.

Il sera demandé aux personnes de suivre les indications à l'entrée – notamment une désinfection des mains au gel hydroalcoolique – et de porter un masque de protection dans l'espace social partagé (salle d'attente).

Il est préférable d'arriver seulement dans les 5 minutes précédant le rendez-vous. Les revues, source potentielle de contamination, seront retirées le temps nécessaire.

Dans les bureaux, durant la séance individuelle, la distance physique sera respectée (minimum 2 mètres). Pour la qualité des entretiens intégrant le verbal et le non-verbal, un vis-à-vis non masqué sera proposé aux personnes qui le souhaiteront.

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous auprès de :

- ◆ **Jacques Boislève**, praticien psycho-santé intégratif, accompagnement en nutrition et santé naturelle au 06 62 58 11 52.
- ◆ **Elodie Boucly**, psychologue, psychothérapeute, accompagnement psychologique au 06 58 87 74 23.
- ◆ **Anne-Claire Sanchez-Calzadilla**, psycho-praticienne, accompagnement psychologique au 06 72 33 05 81.

- ◆ **Roxane Claude**, professeur de yoga, accompagnement psycho-corporel au 06 85 99 03 38.
- ◆ **Pascale Soria**, psychologue PhD, psychologue clinicienne, psychothérapeute au 06 80 32 78 30.

Les gants, c'est NON !



Les gants sont utilisés pour éviter les contaminations croisées dans les services médicaux. L'infirmière, par exemple, porte des gants pour effectuer les soins des patients puis les jette après usage avant de passer à la tâche ou au patient suivants.

En portant des gants lors de vos courses, vous disséminez les germes au caddie, au visage, aux poignées de portes, aux surfaces et objets, comme le téléphone.

Il est préférable de ne pas porter de gants et de se laver soigneusement les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique après chaque action effectuée ou entre chaque lieu (voiture, commerce, établissement médical...).

RIONS UN PEU AVEC... SURIVAN O' ROC !



Lors du premier numéro du *Petit Confiné*, figurait sur la page de Une un mignon petit animal en peluche déjà équipé d'un masque (mieux vaut prévenir...!).

J'avais proposé à mes « Facebook friends » de m'aider à lui trouver un nom.

Je remercie tous ceux qui se sont gentiment prêtés au jeu et ont rivalisé d'imagination !

Merci à Claire pour « Conficulture » et « Confetti », Corinne pour « Confiture », Stéphanie pour « Confucius » et « Confiteor », Tixa pour « Conficool » et Sylvie pour « Anoroc surviv », « Surviv Anoroc et Surivanoroc » !

Difficile de trancher mais après une longue réflexion, j'ai l'honneur de vous présenter le petit Surivan O' Roc ! Merci Sylvie et merci à toutes pour avoir bien voulu jouer le jeu. Les messieurs, par contre, ont joué aux abonnés absents, c'est dommage mais vous aurez quand même droit à sa petite rubrique humoristique !

Examen de déconfinement

Attention mes amis ! Une seule erreur et vous resterez confinés ! On ne plaisante pas au royaume des zygomatiques ! Vous verrez c'est très simple...

Trois réponses justes suffisent pour réussir. Vous ne pouvez pas échouer !

- 1) Quelle a été la durée de la Guerre de Cent Ans ?
- 2) De quel pays les chapeaux dits « panamas » proviennent-ils ?
- 3) De quel animal obtient-on le catgut ? ("boyau de chat" en anglais)
- 4) Durant quel mois les Russes fêtent-ils la Révolution d' Octobre?
- 5) De quoi est fait un pinceau « en poils de chameau » ?
- 6) Quel animal a donné son nom aux îles Canaries ?
- 7) Quel était le prénom du Roi George VI ?
- 8) De quelle couleur est le roselin pourpré?
- 9) D'où viennent les groseilles de Chine ?
- 10) De quelle couleur sont les boîtes noires à bord des avions commerciaux ?

1) 116 ans ; 2) L'Equateur ; 3) Des moutons et des chevaux ; 4) Novembre ; 5) De poils de petit-gris, un écurieil de Russie;6) Le chien ; 7) Albert ; 8) Rouge cramoisi ; 9) De Nouvelle-Zélande ; 10) Orange.

De 8 à 10 bonnes réponses : Bravo ! Vous avez obtenu votre passeport de sortie !
De 5 à 7 bonne réponse : il va falloir rester confiné deux semaines de plus.
Moins de 5 bonnes réponses : oubliez la crème solaire et le chapeau de paille !

LA MODE ETE 2020



Triquinini 2020

Des envies de voyage ? Ca se comprend... Alors ce petit test prédictif va vous indiquer quelle sera la destination de votre prochain voyage. Petits veinards !

La formule magique

- 1/** Choisissez un nombre symbolique entre 1 et 9
- 2/** Multipliez-le par 3
- 3/** Ajoutez 3
- 4/** Multipliez à nouveau par 3
- 5/** Additionnez les 2 chiffres du résultat
- 6/** Le numéro que vous avez obtenu indique votre destination

Les destinations

- 1.** Barcelone
- 2.** Maldives
- 3.** Seychelles
- 4.** Islande
- 5.** Grèce
- 6.** Ibiza
- 7.** Amsterdam
- 8.** Budapest
- 9.** La maison
- 10.** Rome
- 11.** Dublin
- 12.** Vienne
- 13.** Inde
- 14.** Australie
- 15.** New-York

AGEN

Galerie d'Art Montesquieu

Monique Lajoie et Emilie Nieucel confrontent les regards...



A l'occasion de la réouverture de la Galerie d'Art Montesquieu, venez découvrir ou redécouvrir le travail de Monique Lajoie, peintre et Émilie Nieucel, photographe dans le cadre d'une exposition qui se déroulera **du 12 au 23 mai** au 117, rue Montesquieu et qui présentera deux œuvres très différentes de deux femmes liées pourtant par une même passion – l'art – à travers une volonté commune de jouer avec la matière, la couleur pour raconter, suggérer, questionner, se confronter au regard de l'autre et faire en sorte qu'il s'interroge.

MSA

Coronavirus : continuité du dispositif exceptionnel pour le paiement des cotisations du mois de mai



La MSA continue à se mobiliser pour accompagner les entreprises agricoles dans le contexte difficile d'épidémie de Covid-19 qui pèse sur l'activité économique. Le dispositif exceptionnel mis en place pour les échéances du mois d'avril se poursuit pour celles du mois de mai.

Les mesures d'accompagnement pour les employeurs

- **Les employeurs qui utilisent la DSN**

Les prélèvements seront réalisés dans les mêmes conditions qu'au mois d'avril. Les employeurs pourront ajuster le paiement en fonction de leurs capacités financières. Les démarches varient selon le mode de paiement :

- ✓ **les prélèvements** sont réalisés par la MSA à hauteur du montant mentionné dans le bloc paiement de la DSN (bloc 20). Les employeurs peuvent moduler ce prélèvement en agissant sur ce bloc paiement.
- ✓ **les virements** : ce mode de règlement étant à la main de l'employeur, il peut ajuster son paiement comme il le souhaite. Les coordonnées bancaires de la MSA DLG sont disponibles dans l'espace privé employeur du site Internet dlg.msa.fr.
- ✓ **les téléversements** : ce mode de règlement ne permet pas la modulation du paiement et porte sur l'intégralité des cotisations dues. Cependant, les employeurs qui souhaitent payer partiellement leurs cotisations, peuvent le

faire par virement et dans ce cas, ne procèdent pas au téléversement en ligne. Les sommes non réglées aux dates limites de paiement du 5 ou du 15 mai ne feront l'objet d'aucune majoration ou pénalité de retard.

- **Les employeurs qui utilisent le Tesa+**

La MSA ne procédera à aucun prélèvement concernant l'échéance de mai et sans aucune démarche de leur part.

Mais il est possible de régler tout ou partie de ses cotisations par virement. Les cotisations dues au titre de la paie de mars (facturées mi-avril) devraient être prélevées le 30 juin (sous réserve de l'évolution de la crise).

- **Les employeurs qui utilisent le Tesa simplifié**

Les émissions chiffrées du 1^{er} trimestre seront réalisées au mois de mai. La date limite de paiement sera portée au 30 juin prochain.

Dans le contexte actuel, où notre système de soins et plus largement notre protection sociale et l'action de l'État sont plus que jamais sollicités, il est important que les entreprises qui le peuvent continuent à participer au financement de la solidarité nationale.

La MSA ne procédera à aucun prélèvement des cotisations dues dans le cadre d'un échéancier de paiement. Par ailleurs, l'obligation de déclaration sociale des employeurs est maintenue. Il est impératif de continuer à réaliser ses déclarations sociales selon les modalités habituelles (DSN ou Tesa).

Les chefs d'entreprise sont invités à consulter régulièrement le site dlg.msa.fr pour suivre l'évolution des mesures.

Les mesures d'accompagnement pour les exploitants

Les prélèvements concernant les mensualités du mois de mai demeurent suspendus. Pour les appels fractionnés, la date limite de paiement du 1^{er} appel provisionnel est reportée au 30 juin.

Retrouvez la foire aux questions sur le site dlg.msa.fr

Rubrique : exploitant ou employeur > « Coronavirus : la MSA répond à vos questions »

Librairie Martin Delbert : une nouvelle page s'ouvre...



Bonne nouvelle pour tous les bibliophiles ! Votre librairie préférée rouvrira ses portes lundi 11 mai à partir de 10 heures ! Ses équipes vous accueilleront avec des protections spécifiques (masques, gel hydro-alcoolique et panneaux de protection en plexiglas). Il vous sera demandé de respecter les gestes barrières, de porter un masque et de ne pas laisser vagabonder vos chers petits !

Des distributeurs de gel alcoolique seront à votre disposition à l'entrée et à la sortie du magasin pour désinfecter vos mains. Merci également de porter un masque et de ne pas laisser vagabonder vos chers petits.

Clic&Collect

Ce service sera rétabli en magasin et le retrait des commandes réglées sur internet s'effectuera à l'entrée de la librairie, au bureau d'accueil, du lundi au samedi de 10 heures à 19 heures. Pendant les heures d'ouverture, chaque commande passée sur le site sera traitée et mise à disposition dans les deux heures suivant sa réception, à chaque fois que c'est possible. Le retrait des commandes sera effectué dans le plus strict respect des consignes sanitaires. Toute commande passée avant midi sera traitée et expédiée le jour même.

Règlement des achats

La librairie acceptera tous les moyens de paiement existants (espèces, CB, chèques, bons d'achats, etc.) mais vous invitera à utiliser de préférence la carte bancaire – idéalement en sans-contact – quand le montant des achats le

permettra. Les terminaux acceptent également le paiement par smartphone (ApplePay ou autre) sans montant plafond.

Joli mois de l'Europe : les animations fleurissent...



La Maison de l'Europe, toujours dans le cadre du joli mois de l'Europe, poursuit les animations à distance.

Un world café du « Télé Apéro langues » sera « servi » en Anglais le **samedi 16** ainsi que les **mardis 19 et 26 mai de 18h30 à 19h30** on line sur Facebook–Messenger. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire par message privé à : maison de l'Europe/Europe direct Moyenne Garonne. Elles se connecteront sur Facebook et répondront à l'appel visio. Tous les niveaux peuvent bénéficier de cette conversation de groupe en Anglais.

Cette manifestation est réalisée en partenariat avec les comités de jumelage Agen/Dinslaken et Agen/Tolède.

Renseignements au 05 53 66 47 59 ou par mail à : contact@maisoneurope47.eu

Lien : www.maisoneurope47.eu

Un atelier de mobilité pour aider les jeunes à structurer leur projet de séjour à l'étranger sera présenté **mercredi 20 mai de 16 heures à 17 heures**, en visioconférence sur Facebook–Messenger.

Les inscriptions s'effectueront au 05 53 66 47 59 ou par mail à : contact@maisoneurope47.eu

Réussir ensemble la deuxième mi-temps



L'heure du déconfinement approche avec ses doutes, ses questionnements, ses craintes. Jean Dionis, maire d'Agen et son équipe municipale se tiennent prêts.

« Le jour d'après », on y est ! Attendu, redouté, il ne laisse personne sur le chemin de l'indifférence. Si les plus optimistes espèrent penser que le virus pliera bagage dans quelques semaines, en attendant, tout le monde s'accorde sur le fait qu'il va falloir continuer à vivre avec lui un petit bout de temps encore. « *Le 11 mai, c'est une date-clé historique, confie le maire. C'est la fin d'une période. Il va falloir avancer prudemment sur un chemin de crête* » même si Agen a été relativement épargnée par le virus.

« *La crise économique en terme de souffrance sociale nous rattrape* » s'inquiète le maire. Des repas sont distribués gratuitement par des bénévoles aux plus démunis. Concernant les masques, « *nous sommes en attente de la réception de la commande* » annonce l'édile. La distribution pour 7 000 seniors s'effectuera par quartier. L'élu référent sera aidé par les conseillers de quartier. Certains anciens (nouveaux résidents) ne sont pas encore répertoriés sur les fichiers des

listes électorales. Ils devront alors contacter le Centre communal d'action sociale au 05 53 66 12 56 pour une livraison des masques à domicile. *Keolis* distribuera des masques à ses abonnés la semaine du 18 au 21 mai. Le port du masque devient obligatoire dès lundi 11 mai dans les transports en commun. Ne pas en porter rendrait passible d'une amende et d'une impossibilité de monter à bord. Les horaires reprennent sur le mode scolaire, y compris pour la navette cœur d'Agen. Le marché bio a rouvert ses étals samedi 9 mai boulevard de la République. La Municipalité réfléchit à un redéploiement place de la Cathédrale pour le samedi 16 mai pour une plus grande efficacité du dispositif.

Concernant la reprise scolaire, une lettre a été adressée aux 2 500 élèves susceptibles de retourner sur les bancs de l'école dans le respect du protocole sanitaire et sur la base du volontariat. Les cours se poursuivront non seulement en présentiel mais également en téléassistance. L'éducation nationale estime que le taux d'absentéisme s'élèverait entre 30 et 40 %. Le 12 mai, la rentrée concernera les crèches, les élèves des grandes sections de maternelle et les classes charnières des CP et CM2 des écoles élémentaires. La rentrée des élèves de 6e, 3e, première, terminale ainsi que des lycées professionnels (spécialités industrielles) s'effectuera le lundi 18 mai. Toutes les classes auront repris le lundi 25 mai. Le 12 mai, chaque classe accueillera 15 enfants maximum (4m² par enfant). Les repas à la cantine seront maintenus avec une ouverture de plusieurs plages horaires mais le self sera suspendu : les élèves seront servis à table par le personnel. Retour à la vie (presque!) normale donc, pour les commerces aussi qui rouvriront leurs portes le 11 mai avec le respect des gestes barrières. Un plan de relance pour la revitalisation des commerces, cafés et restaurants du centre-ville sera proposé ultérieurement. « *Il faut redonner confiance aux gens* » estime le maire. L'heure est venue pour tous d'emprunter prudemment (mais sûrement!) le chemin de la reprise avec espoir en des lendemains plus sereins...

« Réinvestir le musée »



Choupatte, Pomme-Bouche, le Minotaure, la comtesse du Barry, le duc d'Aiguillon... tous commençaient à s'ennuyer ferme sans compagnie. Ils se réjouissent à l'idée de pouvoir à nouveau accueillir les visiteurs à compter du lundi 11 mai (prévoyez plutôt de vous y rendre lundi après-midi).

Le musée d'Agén sera, en effet, l'un des rares musées de France à rouvrir ses portes lundi prochain ! « *Le but est de réinvestir le musée et de redécouvrir les collections* » souligne Adrien Enfédaque, conservateur du musée des Beaux-Arts. Les ateliers scolaires seront supprimés jusqu'en septembre et pour des raisons évidentes d'hygiène, les tablettes numériques resteront dans les tiroirs jusqu'à nouvel ordre. Attention, l'accès sera refusé à toutes personnes dépourvues de masques ! Les locaux et les salles seront, bien entendus, nettoyés et désinfectés avant l'arrivée des visiteurs. Durant ces deux longs mois de confinement, l'équipe muséale ne s'est pas endormie sur ses lauriers picturaux et sculpturaux puisque des animations ont été proposées sur les réseaux sociaux. De surcroît, nous annonce le jeune conservateur, « *le site internet est en préparation pour la rentrée et je ne suis pas opposé à organiser des visites guidées pour moins de 10 personnes et sur réservation obligatoire* ». Une programmation estivale est également en préparation. L'exposition Ducos du Hauron est reportée en septembre 2021 mais le musée reprend vie, au même titre que le centre culturel et la médiathèque et c'est plutôt une bonne nouvelle, non ?

Poème

Ce 8 Mai 2020 est un jour particulier,
Où nous ne pourrons aller commémorer,
Ceux qui, pour nous, sont tombés,
Au champ d'honneur, toutes ces années.
L'état d'urgence sanitaire l'imposant,
Rares seront les anciens combattants,
Qui honoreront de leur présence
Ceux qui demeurent dans l'absence.

Nous serons tous unis par la pensée,
Pour rendre hommage à ceux qui ont lutté,
Contre la barbarie et la cruauté,
Pour faire valoir notre Liberté,

Nous ornerons nos fenêtres et nos balcons,
Pour manifester notre attachement à la Nation,
Aux valeurs de l'Histoire et de la Mémoire,
Et retrouver la gaieté et l'espoir.

Bryan Karlheinz Dietz

LE PASSAGE D'AGEN

La commune à l'heure des masques...



Certains Passageois ont déjà reçu en main propre ou dans leur boîte aux lettres le précieux sésame pour pouvoir prendre les transports en commun lundi prochain, se rendre dans les commerces ou tout simplement, se promener en toute sérénité.

Francis Garcia, maire de la commune, l'avait promis. Ses administrés sont peu à peu dotés de masques alternatifs. Accompagnés d'une notice explicative, ils ont été déposés dans une pochette de protection.

La municipalité rappelle que ces masques ne dispensent pas pour autant les porteurs de poursuivre l'application des gestes barrières : se laver les mains, ne pas toucher ses yeux, son nez et sa bouche, tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, respecter une distanciation sociale d'au moins un mètre entre personnes.

Les services de la mairie restent à la disposition des Passageois au 05 53 77 18 77 du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures.

PREFECTURE

Report de la date limite de dépôt du dossier PAC

Du fait de la crise sanitaire actuelle, la date limite de dépôt des dossiers surface PAC 2020 a été repoussée (sans pénalités) au 15 juin 2020.

Toutefois, pour limiter l'impact de ce délai supplémentaire sur le calendrier de paiement, tous les exploitants qui le peuvent sont invités à ne pas différer leur télédéclaration, et dans la mesure du possible, à la réaliser avant le 15 mai 2020 sur le site dédié www.telepac.agriculture.gouv.fr.

Il est rappelé que le **15 mai 2020** est la date à laquelle seront appréciés les engagements du demandeur pour le dossier surface et reste **la date limite de télédéclaration des aides bovines** (pas de report sans pénalité au 15 juin).

En cas de difficultés dans votre télédéclaration, vous pouvez contacter l'unité PAC de la DDT qui est mobilisée pour vous apporter son aide par téléphone au 05 53 69 34 69 ou via l'adresse : ddt-sea-pac-dpu@lot-et-garonne.gouv.fr

PORTRAIT

Jean-François Camminada, conseiller en immobilier

Votre maison a des choses à vous dire !



Jean-François Camminada est un conseiller en immobilier pour le moins atypique. Lui confier la vente d'un bien, c'est le gage d'une aventure humaine hors du commun.

Pour vous, changer de lieu de vie, se séparer d'un bien ou acquérir votre maison ou votre appartement, a-t-il du sens ?

Mises à part les contingences matérielles importantes que cela entraîne, vous êtes vous intéressé à la façon dont l'humain que vous êtes aborde son projet immobilier ?

Pourriez vous imaginer que l'action de mettre en vente un bien immobilier est bien moins anodine qu'il puisse paraître... ? C'est en effet de vrais « pans de murs » de sa vie dont on choisit (ou pas) de se séparer lorsque l'on vend...

Quels mécanismes sont déjà présents en nous lorsqu'une vente a du mal à

avancer, à se conclure... ? Pourquoi met-on en vente un bien à un prix que d'autres nous disent qu'il est trop élevé ? Est-on vraiment prêt à passer à une autre étape de notre vie ou qu'est-ce qui nous retient encore... ?

Un achathérapie

Accompagnateur de vie, médium... et commercial dans l'immobilier... Jean-François met au service de votre projet de vente ou d'achat, ses capacités de perceptions extra-sensorielles et l'ensemble de son travail énergétique... afin de voir avec vous là où vous en êtes, quel sens vous souhaitez donner à vos actions, ce qui peut faciliter vos intentions et débloquer ce qui peut l'être...

« Depuis 8 ans, je me suis formé à diverses disciplines telles que l'accompagnement de vie (à l'université de Paris 8), les Constellations familiales, le Chamanisme sauvage, la lecture d'Archives akashiques, et l'Harmonisation globale... explique ce conseiller immobilier d'un tout nouveau genre. Je suis également coupeur (ou barreur) de feu et d'hémorragie. Ma formation de coach m'a permis d'acquérir une posture d'écoute particulière de mon interlocuteur et une capacité de renvoi des sensations et compréhensions de ses problématiques pour mieux lui permettre d'envisager ses propres solutions. Les Constellations familiales m'ont appris à observer qu'il suffit de regarder le changement d'attitude d'un membre d'une famille ou d'un groupe pour voir évoluer son système... qu'il nous appartient de comprendre que dans une famille, les plus anciens y sont les plus respectables... que tout est question d'équilibre entre ce que l'on donne et ce que l'on reçoit... et qu'enfin être à notre juste place dans la vie nous donne la force d'aller de l'avant dans nos projets... Le Chamanisme sauvage m'a enseigné la guérison, dans le respect du libre arbitre de chacun, sans protocole ni dogme particulier et qu'il existe d'autres mondes qui collaborent à notre soutien dans cette vie. Les Archives akashiques permettent l'information sur le chemin des possibles de la vie d'une âme et sa réalisation. Enfin, par l'Harmonisation globale j'ai appris que l'on peut harmoniser énergétiquement et remettre en ordre quelque que chose que l'on perçoit ou non comme déréglé. Pour une transaction immobilière respectueuse des intérêts de chacun, je recherche la justesse et l'équilibre... j'aime la transparence et l'honnêteté dans les échanges, des valeurs indispensables pour moi » !

Dans ses vidéos, vous en apprendrez davantage sur sa façon d'analyser le projet immobilier de chacun... Prêts pour tenter cette singulière aventure immobilière ?

Lien : https://www.youtube.com/results?search_query=immolistic

Contactez Jean-François Camminada d'*Immolistic* au 06.09.61.26.31.

SYNDICATS DES PHARMACIENS DE LOT-ET-GARONNE

Tour de garde du lundi 11 mai au vendredi 15 mai

Lundi 11 mai : pharmacie du GRAND SUD-OUEST – 49, boulevard Edouard Lacour – AGEN

Mardi 12 mai : pharmacie de FOULAYRONNES – 20, avenue du Caoulet – FOULAYRONNES

Mercredi 13 mai : pharmacie de l'EGLISE – 31, rue de la République – BON ENCONTRE

Jeudi 14 mai : pharmacie du PONT DE PIERRE – Avenue de l'Europe – LE PASSAGE D'AGEN

Vendredi 15 mai : pharmacie du GRAND CHENE – Centre Commercial – PONT DU CASSE

Les pharmacies de garde peuvent être modifiées. Afin de connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, contactez le 3237 ou le commissariat de police de 22 heures à 8 heures.

Le déconfinement de A à Z

Bars	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Musées (grands)	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Bibliothèques	Réouverture le 11 mai.	Parcs et jardins	Réouverture le 11 mai uniquement dans les départements "verts".
Cafés	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Plages	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Centres commerciaux (> 40 000 m²)	Possibilité de poursuite de la fermeture, décision du préfet.	Rassemblements	Autorisés le 11 mai, 10 personnes maximum.
Cérémonies religieuses	Pas avant le 2 juin.	Restaurants	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles, limitées à 20 personnes.	Salles de concert	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1er juin.	Salles des fêtes/ polyvalentes	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Cimetières	Ouverture au public le 11 mai.	Sport (individuel en plein air)	Autorisé le 11 mai.
Cinémas	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Restent interdits, décision le 2 juin.
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai.	Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison, reprise en septembre au plus tôt.
Commerces	Réouverture le 11 mai.	Taxis	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Crèches	Réouverture le 11 mai.	Théâtres	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Écoles élémentaires	Réouverture le 11 mai.	Transports scolaires	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Festivals	Plus de 5 000 personnes: interdits jusqu'en septembre.	Transports (locaux)	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Grands événements	Plus de 5 000 personnes: interdits jusqu'en septembre.	Transports (> 100 km)	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel.
Lieux de culte	Déjà autorisés.	Universités	Fermées jusqu'en septembre.
Lycées	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Vacances (organisation)	Décision pour le 2 juin.
Marchés	Ouverture de droit dès le 11 mai, possibilité d'interdiction par le maire ou le préfet.	VTC	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Mariages	Reportés sauf urgence.		
Maternelles	Réouverture le 11 mai.		
Médiathèques	Réouverture le 11 mai.		
Musées (petits)	Réouverture le 11 mai.		

Pour signaler des violences

Recours aux Forces de l'ordre : **composer le 17**

Signalement par SMS : **adresser le texto au 114**

Signalement par internet : **www.arrêtonslesviolences.fr** rubrique « signaler une violence »

Signalement auprès des structures associatives du département

Réseau d'entraide 07 85 38 05 07 reseau-entraide-violences@orange.fr

Maison des femmes 05 53 40 03 62 maison.femmes@laposte.net

Chrysalides 47 06 48 05 31 96 chrysalides47@gmail.com

Planning familial 05 53 66 27 04 planningfamilial47@orange.fr

France victimes 47 05 53 66 23 03 francevictimes47@sauve-garde.fr

Les structures d'accueil, d'écoute et d'orientation et le référent du département prennent les appels téléphoniques, rappellent toute personne ayant laissé un message et répondent aux mails.

Signalement auprès de la **ligne d'écoute 3919**, structure nationale gratuite et anonyme.

Signalement auprès des pharmacies. Il est possible de signaler des violences auprès des pharmacies soit en leur expliquant la situation, soit en leur donnant le code « masque19 ». Les officines feront le lien avec les forces de l'ordre.

Signalement pour **enfants en danger** : **composer le 119**

Pour être hébergée Téléphoner au **115**

ACTION DES TEMOINS = ACTION CITOYENNE = DONNER L'ALERTE

Des informations complémentaires sur la page web www.femmes-violences47.fr

Et sur le site internet de la préfecture de Lot-et-Garonne

(Onglet politiques publiques/Droits des femmes et égalité)